



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 4 avril 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 29 mars 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Marie-Madeleine Bergot, Michel Forget, Eric Alagon, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, David Le Doussal, Patrick Vaineau, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Serge Nilly.

#### Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon  
Manuel Pottier a donné pouvoir à Danièle Kha  
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Cécile Peltier  
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant  
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Serge Nilly  
Marc Duhamel a donné pouvoir à Alain Kerhervé  
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac

Absent : Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

## **16. ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES – SEMAINE DE 4 JOURS- RENTREE SEPTEMBRE 2018**

### Proposition :

Vu l'article L2129 du code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Considérant que ce même décret permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées répartis sur quatre jours,

Vu les avis des conseils d'école faisant état des votes suivants :

- Kersquine : Pour le retour à 4 jours : 8, Pour 4 jours et demi avec mercredi matin : 8  
Pour 4 jours ½ avec samedi matin : 1, Abstention : 1
- Lézardeau élémentaire : Pour le retour de 4 jours : 12, Pour 4 jours et demi : 2  
Abstention : 1
- Lézardeau maternelle : Pour le retour de 4 jours : 9, Abstention : 2
- Thiers : Pour le retour de 4 jours : 19
- Bisson : pour le retour 4 jours
- Brizeux élémentaire : Pour le retour de 4 jours : 12, Pour 4 jours et demi : 1
- Brizeux maternelle : Pour le retour de 4 jours : 9, Abstention : 1

Vu la position exprimée par les parents d'élèves au travers du sondage effectué faisant état de 64% pour le retour à 4 jours,

Il y a lieu d'indiquer par ailleurs que si la réforme des rythmes scolaires a permis d'organiser des temps d'activités périscolaires de qualité pour les enfants, il a été souvent constaté que ce rythme hebdomadaire a accentué la fatigue des enfants, constat réalisé par les différentes équipes pédagogiques dans les écoles mais également par beaucoup de parents.

La participation des associations, ajoutée à un fort investissement du service scolaire, de certains services municipaux et de l'équipe d'animation, ont permis de relever ce défi. Ainsi 90% des enfants des écoles ont participé en moyenne aux TAP.

Considérant que l'ensemble des éléments mentionnés ci-dessus convergent vers le retour à la semaine des 4 jours.

Vu l'avis favorable de la commission Petite Enfance, Education et Jeunesse du 15/03/2018,

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire de septembre 2018.

### Décision :

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord sur le retour de la semaine de 4 jours à l'unanimité (1 abstention).**

Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ

